FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Franceville: 4 ans de prison pour le violeur d'un garçon de 8 ans

N.O. Franceville/Gabon

RACE Mickala Idoucka, Gabonais de 21 ans, a été condamné à 4 ans de prison, dont un assorti du sursis et une amende de cent mille francs. C'était à la faveur de l'examen de son cas à la session criminelle de Franceville relativement au viol, en août 2020, d'un garçon de 8 ans, PEM, à Moanda.

Le jour des faits, c'est dans la plantation de la mère de PEM, momentanément absente des lieux, que son bourreau est passé à l'acte. Après avoir

Mickala Idoucka s'est retiré. Laissant la victime en train de se tordre de douleurs. Ce qui a attiré l'attention de la mère de retour.

Devant la Cour, tout comme en enquête préliminaire et chez le juge d'instruction, Mickala Idoucka a confié qu'il aurait interrompu le coït, parce qu'il aurait été saisi de remords. Des aveux d'ailleurs corroborés par le certificat médical versé au dossier. Le Ministère public, tenu par Emery Beline Ongouori Lekogho, a souhaité que l'accusé soit déclaré coupable et condamné à 4 ans de

sodomisé le petit garçon, Grâce réclusion criminelle. Tout en lui reconnaissant des circonstances atténuantes.

> Me Juldine Sangala, de la défense, a tiré la sonnette d'alarme sur le fait que nous sommes en présence d'une société malade. Aussi a-t-elle plaidé pour la culpabilité, tout en évoquant les conditions de vie précaires de son client. D'où les circonstances atténuantes sollicitées, en plus du sursis. Une requête à laquelle la Cour a donné suite.



Grâce Mickala Idoucka à la barre.







APPEL A CANDIDATURE

Un consultant international et un consultant national pour l'Evaluation de la Politique Nationale de la Jeunesse

(Droit, Sociologie, Sciences humaines, Sciences sociales, ou tout autre domaine similaire)

Le Ministère de la Jeunesse et des Sport et le Bureau de l'UNICEF au Gabon recherchent un (1) consultant international et un (1) consultant national pour l'Evaluation de la Politique Nationale de la Jeunesse su Gabon.

L'objectif de l'Evaluation de la politique nationale de la jeunesse du Gabon est d'apprécier les résultats de sa mise en œuvre au cours de la période 2012- 2021 afin de permettre aux acteurs clés de disposer d'informations sur les progrès réalisés, les contraintes et les leçons apprises pour réorienter les actions et interventions de la prochaine (nouvelle) politique nationale de la jeunesse.

Profil recherché:

Un (e) consultant (e) internationale (assisté d'un consultant national) ayant tous deux un niveau d'étude minimal de BAC+5 dans les domaines du Droit, de la Sociologie, des Sciences humaines, des Sciences sociales, ou tout autre domaine connexe.

Les consultant(e)s devront également disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conduite des évaluations.

Les consultant(e)s devront avoir une bonne connaissance de l'environnement socio-politique et associatif du Gabon

Avoir déjà effectué un travail similaire, dans un contexte comparable serait un avantage.

La période de consultation est estimée à quarante-cinq jours ouvrables.

Dossier de candidature

Le dépôt des candidatures se fera en ligne sur le site de l'UNICEF:

- Consultant international: https://jobs.unicef.org/en-us/job/553134/
- Consultant national: https://jobs.unicef.org/en-us/job/553140/

NB. Les Termes de Référence détaillés et toutes les informations relatives au dépôt des candidatures seront disponibles à la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives à partir de la date de publication de cet AMI au Secrétariat (Téléphone: +241(0)62636203).

L'UNICEF est un environnement non-fumeur. Les candidatures féminines sont encouragées.

Tchibanga: un militaire incendie le domicile de sa concubine

Lung MOUSSAVOU Tchibanga/Gabon

E départ précipité de Perpétue Ibinga Mouketou de Libreville, pour se mettre à l'abri des violences subies de la part de son concubin C. Bouwangadi, un militaire qui aurait fait d'elle son souffredouleur, depuis 5 ans, n'aura pas suffi. Car l'homme serait allé la dénicher dans son village de Nialy, dans la province de la Nyanga.

Courant juin, le sergent Bouwangadi aurait donc fait irruption au domicile de son ancienne compagne, un an après son départ du quartier Plein-Ciel, à Libreville. Sauf que Perpétue Ibinga Mouketou va repousser énergiquement la proposition faite par son "bourreau" de revenir en couple avec lui. Furieux face à ce refus, il passe la vitesse supérieure. Entre autres, en aspergeant du pétrole sur le pan de la maison abritant

la boutique, puis en emportant 120 000 francs. L'incendie a fait le reste du travail.

Face à ces faits graves, Perpétue Ibinga Mouketou a porté plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tchibanga. Toute chose qui a conduit à l'interpellation du mis en cause à Bifoun et à son placement en garde à vue pendant deux jours au B2 de Lambaréné. Alors que le militaire est attendu par le parquet de Tchibanga, c'est plutôt à Libreville qu'il aurait été emmené. Aux dernières nouvelles, il serait libre de ses mouvements et continuerait de persécuter sa victime. Notamment par la publication de vidéos montrant l'intimité de cette dernière.

Désespérée dame Ibinga Mouketou entend saisir la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, pour que son bourreau supposé soit puni conformément